



© Alexandre LAMOUREUX

GÎTE PATRIMONIAL DU PHARE DE L'ÎLE VIERGE

Expérimentez la vie d'un gardien de phare

DOSSIER DE PRESSE



ÉDITO



Jean-François TREGUER

Président de la Communauté de communes du Pays des Abers



Le sentiment de vivre un rêve éveillé

La Communauté de Communes du Pays des Abers et le Conservatoire du littoral ont mené un vaste projet d'aménagement et de restauration des infrastructures présentes sur l'île Vierge, pour la plupart, classées "Monument Historique". Après 4 ans de préparation et d'études menées dans un cadre partenarial avec l'État (le Conservatoire du littoral, Phares et Balises, la DRAC...), et grâce au soutien des collectivités dont la région Bretagne, les travaux ont débuté à l'automne 2018 pour s'achever au printemps 2021.

Cette opération avait pour but de sauvegarder le patrimoine historique, fragilisé au fil des années par les éléments, de renforcer la protection de l'environnement de l'île, sa faune et sa flore et ainsi pérenniser un des symboles majeurs de l'identité bretonne.

Phare le plus haut d'Europe et du monde dans sa catégorie (pierre de taille), ce géant est aussi l'emblème du Pays des Abers du fait de son rayonnement et de sa place exceptionnelle sur la Route des Phares.

Une des grandes originalités de ce projet est la transformation de la maison des gardiens en gîte patrimonial du Conservatoire du littoral, ce qui donne la possibilité aux personnes accueillies de s'imprégner de ce qu'était la vie des gardiens de phare et d'avoir le sentiment de vivre un rêve éveillé à 31 m au-dessus de la mer. Un rêve accessible à tous en raison de tarifs abordables.

C'est aussi un formidable exemple d'utilisation d'énergies renouvelables. Le symbole est fort car c'est le soleil et le vent qui alimentent le grand faisceau lumineux qui porte à 50 km en mer.

GENÈSE DU PROJET

Depuis 1844, l'État est propriétaire de l'île Vierge, située sur la commune de Plouguerneau. Le service des Phares et balises construit un premier phare en 1845, puis un second en 1902 et y assure une mission de sécurité maritime.

L'automatisation du grand phare, effectif à partir de novembre 2010, pose la question de l'avenir de la maison des gardiens, bâtiment qui forme le soubassement de la tour du petit phare de 1845. Une première réunion a lieu à ce sujet en 2009 mais ce n'est qu'à partir de 2014 et la mise en place d'un fort partenariat entre la Commune de Plouguerneau, la Communauté de communes du Pays des Abers et le Conservatoire du littoral, activement encouragé par la Sous-Préfecture de Brest, qu'un projet d'aménagement commence à prendre forme.

En 2015, le Conservatoire du littoral, en lien avec la DRAC de Bretagne, engage une vaste étude de diagnostic et d'aménagement des phares et des abords de l'île. Ce travail est réalisé par l'architecte en chef des monuments historiques du Finistère.

En octobre 2016, l'ensemble du patrimoine immobilier et des espaces naturels de l'île Vierge est affecté au Conservatoire du littoral pour en assurer la préservation et la valorisation.

Ce transfert d'affectation est suivi immédiatement par l'attribution de la maîtrise d'ouvrage des travaux d'aménagement du site à la Communauté de communes du Pays des Abers. Le Conseil communautaire avait déjà confirmé en juin son accord pour procéder à la rénovation du site de l'île Vierge, soulignant le potentiel touristique du plus haut phare du monde en pierre de taille et la valeur emblématique de ce site classé pour le Pays des Abers.

Le projet rencontre alors une forte adhésion et le plan de financement est rapidement mis en place. Les travaux commencent en septembre 2018 et durent près de 3 ans, dans des conditions souvent difficiles en raison des marées et des aléas de la météo. Une base de vie doit être installée sur l'île permettant aux entreprises d'héberger leurs ouvriers sur place.





L'HISTOIRE D'UNE ÎLE...

*Au nord du Finistère,
entre Manche et mer d'Iroise,
un géant des mers veille sur le large.*

Au XV^e siècle, pendant une soixantaine d'années, le lieu fut habité par les frères mineurs Cordeliers. Le nom de l'île vient d'ailleurs probablement du fait que la chapelle du couvent avait été dédiée à la Vierge Marie.

Au XVII^e siècle, des militaires aménagèrent une batterie d'artillerie pour défendre la côte.

En 1844, l'État rachète l'île, avec ses dépendances, son droit de pâture et de sécherie du goémon au sieur Goyon de Coëpel, afin de mettre en place un système d'éclairage plus efficace en vue de sécuriser la navigation, face aux dangers que représentent les courants et les nombreux écueils.

Le vieux phare de l'île Vierge est construit en 1845, d'après les plans de Léonce Reynaud, pour baliser l'entrée de l'Aber Wrac'h. Il fait partie du premier réseau de phares des côtes finistériennes, établi entre 1830 et 1860. La tour en granit du vieux phare est surmontée d'une lanterne métallique culminant à 31 m, qui était équipée d'une lentille de Fresnel ayant une portée de 18 miles.

En 1848, le môle en granit est construit pour améliorer l'accès à l'île. Cependant, dès 1863, il s'avère nécessaire d'augmenter la portée du feu de l'île Vierge. Ce sera fait en 1902 avec la construction du grand phare, culminant à plus de 82 mètres sur une portée de 27 miles. A cette époque l'enclos est agrandi et une longère est construite.

La lentille du vieux phare a définitivement été supprimée en 1952 et remplacée par une corne de brume. Depuis lors, le vieux phare ne sert plus qu'à loger les gardiens, qui y resteront jusqu'en 2010, date de l'automatisation complète du site. Le phare de l'île Vierge fut le dernier de France à être habité.

Le Saviez-vous ?

L'île aurait été un sanctuaire druidique.



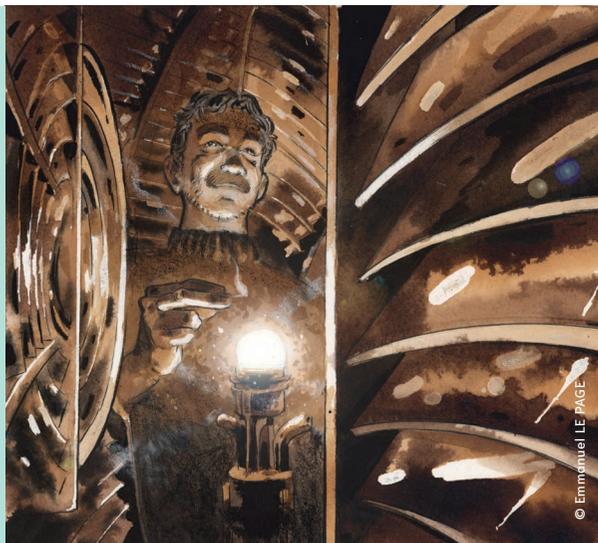
Le métier de gardien au fil des années ...

D'abord employés par des entrepreneurs privés, les gardiens deviennent agents de l'État en 1849. Pour entrer dans ce corps très convoité, il faut savoir lire, écrire, compter. Après la première guerre mondiale, beaucoup de mutilés sont envoyés dans les phares ; lorsqu'en 1925, deux Poilus aux poumons perforés restent prisonniers du phare de la Vieille à cause d'une tempête pendant plus d'un mois, la presse s'empare de l'affaire et met fin à cette ère.

Deux ans plus tard, un décret stipule que les gardiens embauchés doivent être en bonne forme physique, savoir nager et godiller. Enfin, dans les années 50, le métier se professionnalise avec l'électrification des phares : le gardien devient électromécanicien. Celui-ci suit alors une formation de 18 mois à Brest pour apprendre la mécanique, la soudure, le matelotage, la radiotéléphonie, le secourisme et le pilotage d'un canot à moteur.

La journée type de gardien de phare

La vie des gardiens était rythmée par l'heure d'allumage et d'extinction de la lanterne. Ils assuraient une subdivision radio pendant la journée, surveillaient le trafic maritime et les feux environnants pour signaler d'éventuelles anomalies et entretenaient le bâtiment et le matériel. La veille était assurée 24h/24 par les gardiens, qui se partageaient en alternance des grands quarts de 9 ou 10h et des petits quarts de 5 ou 6h.



Le Saviez-vous ?

Au-delà des raisons économiques évoquées, les logements de fonction des gardiens ont été construits par l'État pour éviter qu'ils soient tentés de désertir leur poste pour rejoindre leur famille.

PAYS DES ABERS, LA PARENTHÈSE INATTENDUE

À l'extrême ouest de la Bretagne, au nord du Finistère, le Pays des Abers étonne par la diversité de ses paysages "entre terre et mer", la richesse de son patrimoine et de ses activités de loisirs. Un lieu qui charme par ses légendes...

Petit coin de Bretagne encore méconnu, ce bout du monde est une parenthèse inattendue...

Particularité de ce territoire, des bras de mer serpentent les terres : les Abers.

Tantôt estuaire, tantôt ria, le nom celtique "aber" désigne une ancienne vallée fluviale que la mer envahit à chaque marée haute.



L'ABER WRAC'H

L'emblématique Aber Wrac'h est sans aucun doute le plus maritime. Sa rivière prend sa source dans les terres verdoyantes à 34 kilomètres de son embouchure, large de 2 kilomètres.

Du légendaire pont du Diable, à l'animation du plan d'eau du port de plaisance, cet aber aux multiples visages est bordé de très belles plages de sable fin. Un véritable paradis pour les amateurs de nautisme.

L'ABER BENOIT

Le délicat petit frère n'a rien à envier à l'Aber Wrac'h.

Après avoir alimenté jusqu'au XX^e siècle une centaine de moulins à eau, les eaux et rives boisées de cet aber béni (benoît vient du breton "beniguet" qui signifie béni), abrite aujourd'hui de nombreux oiseaux.

Le GR 34 et plusieurs sentiers de randonnée permettent de découvrir les rivages des deux abers.

13 COMMUNES DONT 3 SUR LE LITTORAL (PLOUGUERNEAU, LANDEDA, SAINT-PABU), SOIT 42 097 HABITANTS	65 KM DE CÔTES		
242 KM DE BOUCLES RANDONNÉES PÉDESTRES	PLUS DE 15 PLAGES	4 PHARES DONT 1 PHARE LE PLUS HAUT D'EUROPE AVEC SES 82,50M, ET LE PLUS HAUT DU MONDE EN PIERRE DE TAILLE : LE PHARE DE L'ÎLE VIERGE	
Le Pays des Abers...		2 STATIONS CLASSÉES "SENSATION BRETAGNE" (PLOUGUERNEAU - LANDÉDA)	
33 KM DE VÉLOROUTE VERS LA CAMPAGNE	60 KM DE VÉLOROUTE PRÈS DE LA MER	5 VIVIERS	1 FERME D'ÉLEVAGE D'ORMEAUX
1 PORT DE PLAISANCE LABELISÉ "PORT D'INTÉRÊT PATRIMONIAL" (ABER WRAC'H)	14 ACTIVITÉS NAUTIQUES : VOILE, SURF, KAYAK, PLONGÉE, PADDLE, AVIRON, BALADE EN VIEUX GRÉMENTS, LONGE-CÔTE...		

Pont du diable... la légende raconte...

Maître Uguen, meunier au village de Prat Paol à Plouguerneau, se lamentait d'être contraint d'effectuer chaque jour un long détour pour rejoindre son moulin au Rascol. Un soir, il se plaisait à rêver d'un pont enjambant la rivière. C'est à ce moment que le diable lui apparut et lui proposa de pourvoir à la réalisation du pont avant l'aube. Le diable posa néanmoins la condition, que l'âme de la première personne à franchir son œuvre lui serait dévolue. Le meunier accepta le marché et, le malin se mit aussitôt à l'ouvrage. De grand matin, quelle ne fut pas la surprise de notre meunier en voyant le pont construit. Le maître des ténèbres, qui l'attendait à l'autre bout du pont, se frottait les mains à la vue d'une âme aussi aisément conquise. Le meunier, lorsqu'il eut parcouru la moitié du pont, fit mine de se reposer et posa ses sacs de blé. Il en extirpa un chat noir qu'il projeta en direction du diable. L'âme du chat fut, selon le pacte, propriété du malin. Ce dernier, furieux de s'être fait berner, lança dans les airs son marteau, "morzel en diaoul", qui se planta en haut de la vallée et prit la forme d'une demi croix devant laquelle il est formellement interdit de se signer car elle est l'œuvre du diable.

Certains se plaisent à dire qu'il s'agit de celle qui se trouve à l'extrémité du pont du côté de Lannilis ?

De nos jours encore, on raconte que si des hommes viennent à tomber du pont, ce n'est pas parce qu'ils sont ivres, mais parce que le diable pour se venger les aura bousculés...

ÎLE VIERGE : UN PROJET AU SERVICE DE LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT

1

PRÉSERVER LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET LA RÉSERVE NATURELLE

Objectif : restaurer ce patrimoine historique tout en préservant cet espace naturel qui abrite des colonies de goélands, de cormorans, d'huîtres pie et de passereaux.

2

CRÉER UNE OFFRE D'HÉBERGEMENT INSOLITE

Objectif : transformer la maison des gardiens en gîte patrimonial. Ce projet, porté par le Conservatoire du littoral, nécessitait la restauration architecturale du bâtiment et son aménagement intérieur : salon, salle à manger, cuisine et sanitaires au rez-de-chaussée ainsi que 4 chambres au 1^{er} étage.



En 2011, quatorze phares français dont neuf dans le Finistère ont été classés au titre des Monuments Historiques.

Par arrêté du 23 mai 2011, les deux phares de l'île Vierge ont été classés Monuments Historiques.

Le grand phare opérationnel a été classé en totalité. L'ancien phare a été classé MH en totalité à l'exclusion du bâtiment récent qui lui est adossé au Nord. Sont aussi classés les murs et les terrains d'assiette des deux enclos, le môle et les murs de soutènement qui lui sont associés (cad. O n° 1283, 1284 et 1285).

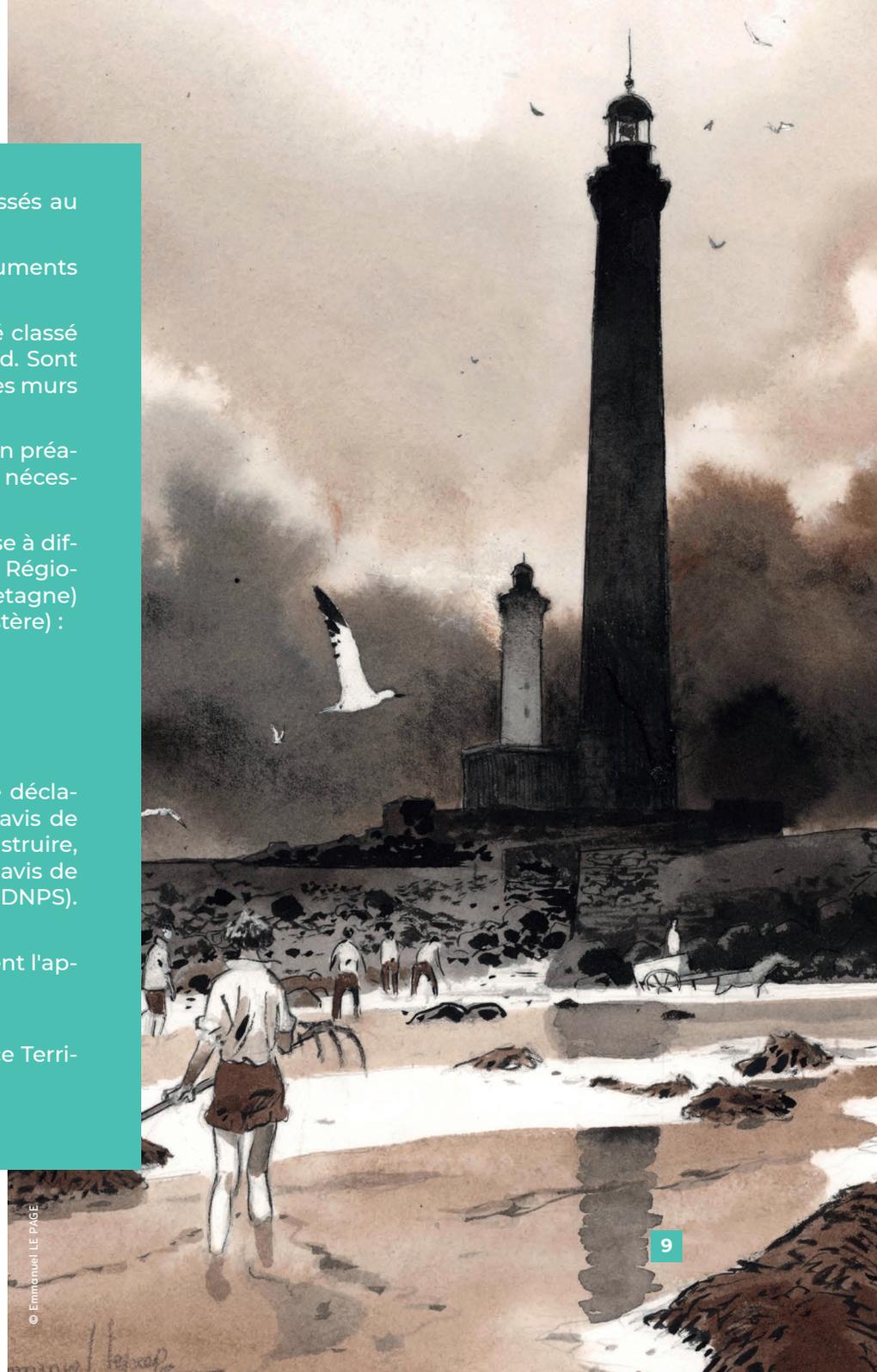
De ce fait, l'ensemble est classé au code du patrimoine et toute déclaration préalable de travaux, demande de permis de construire, démolir ou aménager nécessite l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France.

De par son paysage et sa biodiversité exceptionnels, l'île Vierge est soumise à différentes législations ainsi qu'à diverses servitudes, gérées par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL Bretagne) et la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM du Finistère) :

- code de l'urbanisme,
- code de l'environnement,
- loi du 3 janvier 1986 dite "loi littoral",
- classement "zone vulnérable aux nitrates",
- classement "site naturel" par arrêté du 18 octobre 1973. A ce titre, toute déclaration préalable de travaux est soumise à autorisation du Préfet après avis de l'Architecte des Bâtiments de France. Et toute demande de permis de construire, démolir ou aménager nécessite l'accord de l'inspecteur des Sites, après avis de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS).
- classement "site Natura 2000", au titre des directives "habitat".

De ce fait, tous travaux (selon le décret n° 2011-966 du 16/08/2011) nécessitent l'approbation du Préfet.

- "périmètre d'intervention" du Conservatoire du littoral,
- la commune de Plouguerneau est incluse dans un Schéma de Cohérence Territoriale.





ÉTAT INITIAL



ÉTAT INITIAL



ÉTAT INITIAL



ÉTAT APRÈS RÉNOVATION



ÉTAT APRÈS RÉNOVATION



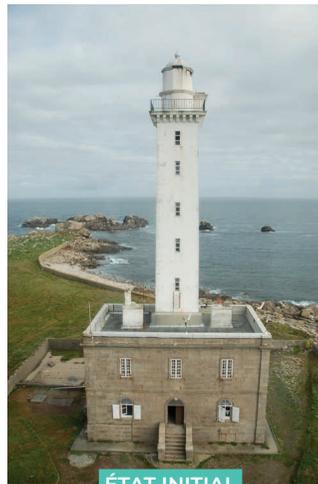
ÉTAT APRÈS RÉNOVATION



ÉTAT INITIAL



ÉTAT APRÈS RÉNOVATION



ÉTAT INITIAL



ÉTAT APRÈS RÉNOVATION

L'accès à la coupole du petit phare perchée à 31 mètres de haut offre un panorama époustoufflant sur l'océan et l'embouchure des abers.

LES ÉTAPES DU CHANTIER



Janvier 2019

Joint de la cale

Côté installations portuaires, le mole comme les deux cales ont été consolidés et rehaussés. L'ancien béton a été gratté en profondeur et les anneaux retirés.

Février à mai 2019

L'ancien phare voit sa coupole partir pour rénovation

L'ancien phare ou maison des gardiens nécessitait une réhabilitation/rénovation en profondeur. Surmonté d'un petit phare, l'ensemble a été réhabilité : la coupole en cuivre de la lanterne ainsi que sa structure métallique et ses surfaces vitrées ont été entièrement remplacées. La tour a été repeinte en blanc.





Juin à septembre 2019

La coupole est de retour

Les travaux sur la deuxième cale

Les installations portuaires n'ont pas été oubliées, le mole comme les deux cales ont été consolidés et rehaussés, afin de faciliter l'accès de l'île au plus grand nombre de visiteurs.





La longère

Ce bâtiment a été rénové pour accueillir la billetterie et une petite boutique. Une extension de la maison des Phares et Balises a aussi été construite afin d'abriter un local pour le personnel.

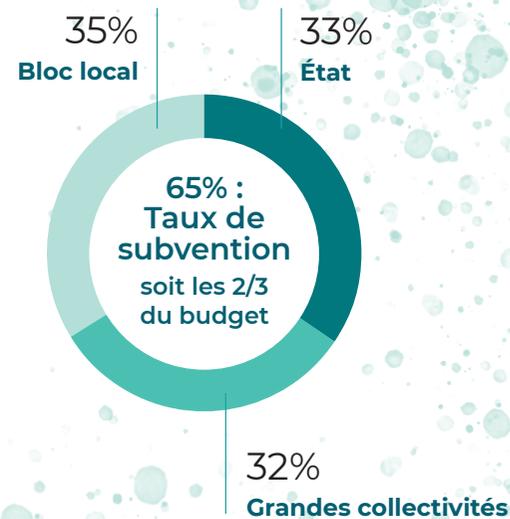
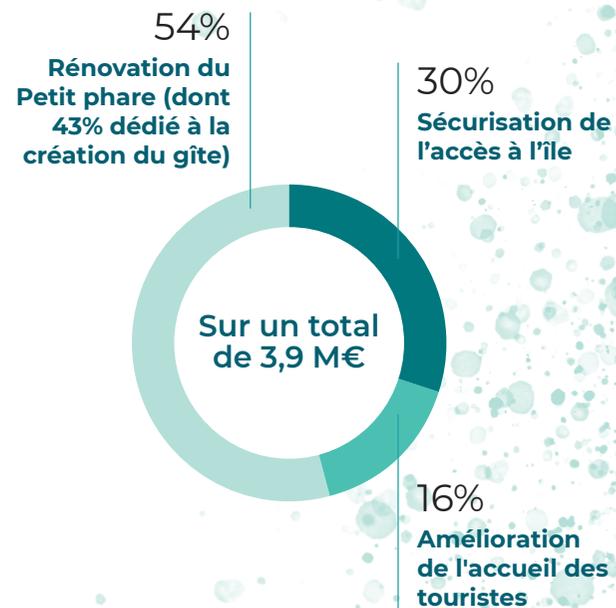
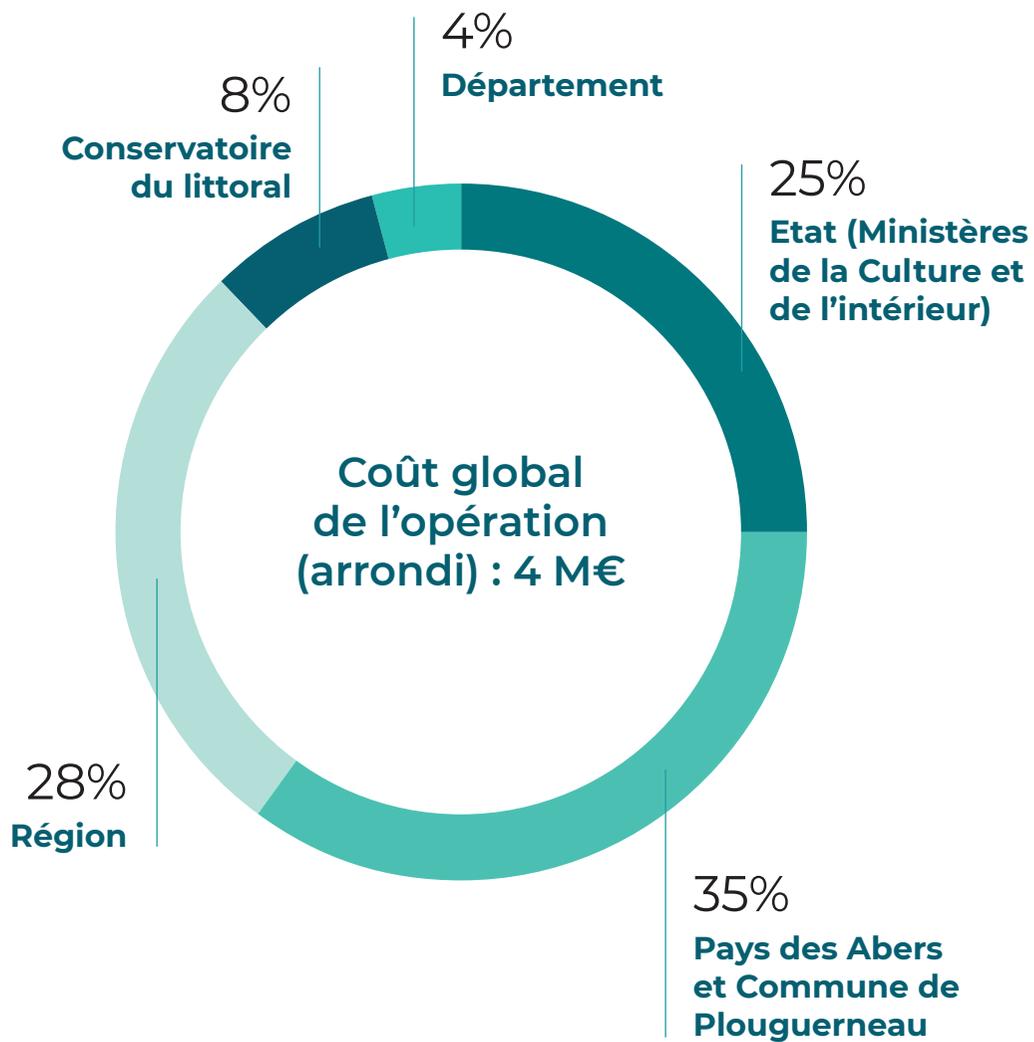
Les travaux intérieurs de l'ancien phare prennent vie

A l'intérieur, les sols ont été décapés et toutes les huisseries ont été changées. Le retrait des enduits à l'intérieur a révélé de beaux murs en pierre. Un soin tout particulier a été porté à la décoration et à l'ameublement.

Un toit en pente et en zinc recouvre dorénavant la maison des gardiens.



PLAN DE FINANCEMENT



ORGANISATION DES TRAVAUX

MAITRISE D'OUVRAGE CONSERVATOIRE DU LITTORAL

MAITRISE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES ABERS

ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE BREST MÉTROPOLE AMÉNAGEMENT

MAITRISE D'ŒUVRE MARIE-SUZANE DE PONTAUD, ARCHITECTE EN CHEF DES MONUMENTS HISTORIQUES
ASSISTÉ DE FRANÇOISE GODET-BOULESTREAU ET AMAURY PRUD'HOMME

ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION ECP

BUREAU D'ÉTUDE "FLUIDES" ET "STRUCTURE" SOBRETEC

BUREAU D'ÉTUDE "OUVRAGES MARITIMES" FR ENVIRONNEMENT NAUTIQUE

GESTION ET ACCUEIL DU PUBLIC OFFICE DE TOURISME DU PAYS DES ABERS

ENTREPRISES ACTRICES DE LA RÉNOVATION

CORPS D'ETAT / ENTREPRISES

DÉMOLITION / DÉPOLLUTION / DÉSAMIANTAGE / VRD KERLEROUX

GROS-ŒUVRE / MAÇONNERIE LEFEVRE

OUVRAGES MARITIMES MARC SA

CHARPENTE / COUVERTURE ATELIERS DLB

SERRURERIE CREZE

MENUISERIE ATELIERS DLB

ÉLECTRICITÉ / PLOMBERIE / VENTILATION / TOILETTES SÈCHES LE BOHEC, SANISPHERE

ÉOLIENNES / PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES QUENEA

CHAUFFAGE / POÊLE À BOIS LE BOHEC

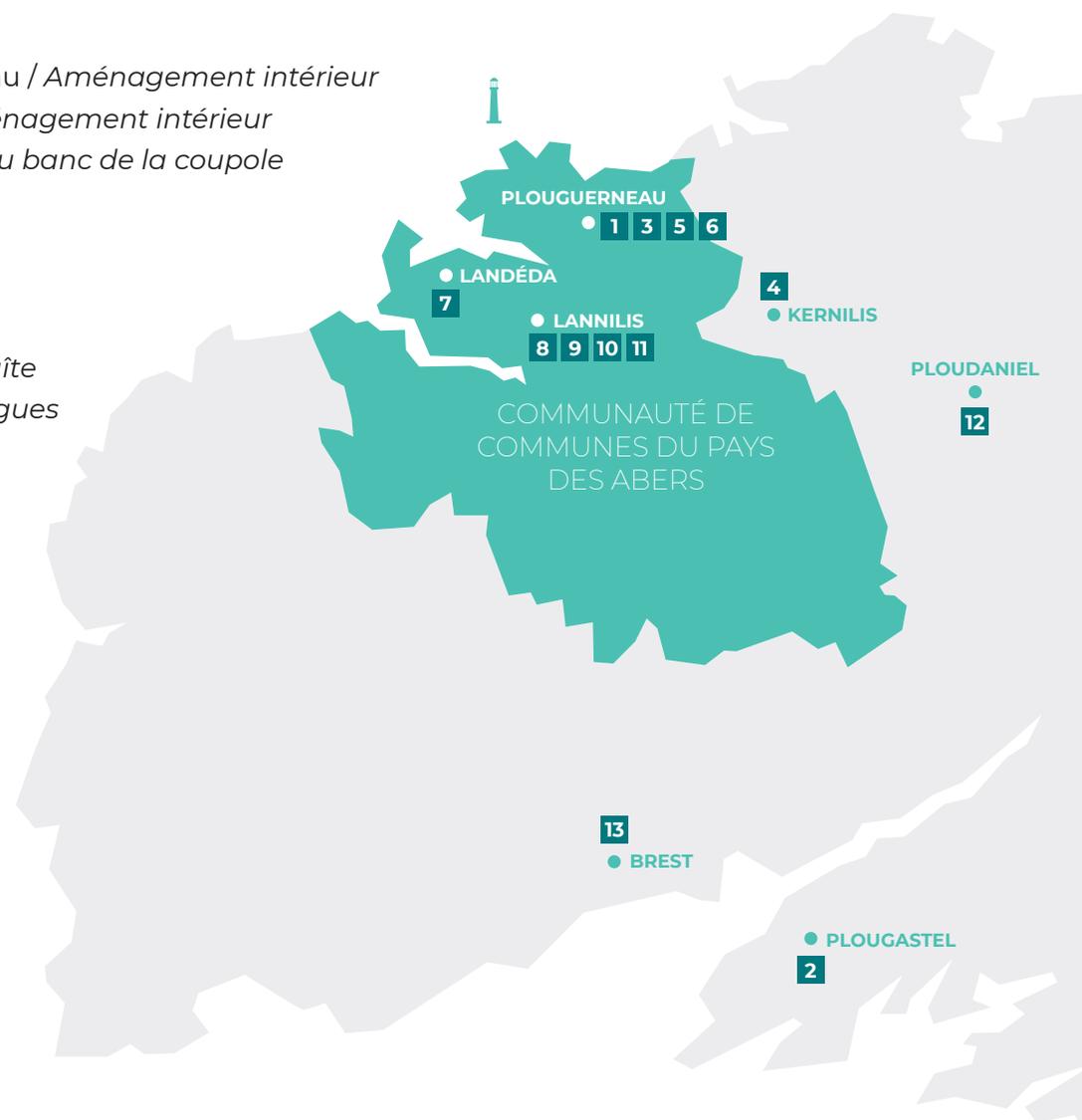
LES ENTREPRISES LOCALES PARTENAIRES DU PROJET

AMÉNAGEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- 1 Agence d'architecture GAA (Guillaume Appriou)** / Plouguerneau / *Aménagement intérieur*
- 2 Nomades** / Plougastel (Mathieu Loddin et Natacha Roche) / *Aménagement intérieur*
- 3 Entreprise Copeau** / Plouguerneau / *Menuiserie des lits clos et du banc de la coupole*
- 4 Entreprise Lucien LE VEN** / Kernilis / *Electricité*

FONCTIONNEMENT DU GÎTE

- 5 Société Vedettes des Abers** / Plouguerneau / *Maintenance du gîte*
- 6 Société THALION** / Plouguerneau / *Produits cosmétiques aux algues*
- 7 Brodan Bay** / Landéda / *Broderie linge*
- 8 Ets Adam** / Lannilis / *Fourniture eau/gaz*
- 9 Société Weldom** / Lannilis / *Fourniture pellets*
- 10 Centre Leclerc** / Lannilis
- 11 Affaires et découvertes** / Lannilis
- 12 Abers linge/Elis** / Ploudaniel
- 13 Top service ménage** / Brest (le personnel habite Plouguerneau)





L'ÎLE VIERGE, UN SITE PRÉSERVÉ

L'île Vierge (Enez-Verc'h en breton) est située à 1.5 km au large de la côte de Plouguerneau, dans le nord du Finistère. Cette île de 6 hectares, propriété du Conservatoire du Littoral est un véritable espace brut face aux éléments marins. Ici, faune & flore cohabitent dans un environnement autant minéral que végétal. L'île abrite notamment des goélands argentés.

Fierté du Pays des Abers, l'île héberge le plus haut phare d'Europe avec ses 82,50 mètres. Cette robuste tour de granit de Kersanton est tapissée de 12 500 plaques d'opaline. Le panorama exceptionnel sur les Abers et la côte des naufrageurs, de l'île de Batz à l'île d'Ouessant se mérite... 397 marches à gravir : 5 marches en granit, à l'extérieur du phare, pour accéder à la porte d'entrée, 360 marches suspendues en pierre de taille, toutes uniques et faites sur-mesure, pour monter au sommet de la tour cylindrique et enfin, 32 marches en fer pour atteindre la lanterne.

A côté de ce joyau, le vieux phare avec l'ancien logement de fonction des gardiens...



13 500
NOMBRE DE VISITEURS PAR AN

82,5
HAUTEUR EN MÈTRES
DU PHARE

52
NOMBRE DE KILOMÈTRES
BALAYÉS À LA RONDE

1,5 km
DISTANCE QUI SÉPARE L'ÎLE DE
LA CÔTE (ACCESSIBLE À PIED
LORS DES GRANDES MARÉES)

6 ha
SURFACE DE L'ÎLE VIERGE

397
NOMBRE DE MARCHÉS
DU PHARE

12 500
NOMBRE DE CARREAUX
D'OPALINE QUI TAPISENT
L'INTÉRIEUR DU PHARE

9
PERSONNES :
CAPACITÉ DU GÎTE
PATRIMONIAL

UN PANORAMA À
360°
SUR LE PAYS DES ABERS !



La diversité des espèces et des habitats sur l'île vierge.

Site naturel mais également lieu de vie et de reproduction d'espèces protégées, l'île Vierge constitue un exemple important de la biodiversité : de multiples espèces sont présentes au sein de cet écosystème. Faisant partie de la zone Abers Côte des Légendes, classée Natura 2000, de multiples précautions ont été prises avant, pendant et après le chantier de l'île Vierge pour préserver la diversité des espèces présentes sur ce lieu unique.

Le site accueille de nombreux oiseaux nicheurs comme une colonie mixte de goélands argentés et bruns qui viennent nicher sur l'île entre avril et fin juillet, ainsi que des huîtres pies, des pipits maritimes ou encore des cormoran huppé ...

D'autres oiseaux, non nicheurs, peuvent être observés sur l'île en période estivale comme le faucon pèlerin ou le tadorne de belon.

En saison hivernale, 9 espèces d'oiseaux sont considérées comme hivernantes sur l'île Vierge dont le Bernache cravant ; le Bruant des neiges ; ou Le Bécasseau de Temminck (en France l'espèce est considérée comme un hivernant très rare.)

De plus, il est également possible d'observer des phoques gris ou quelques espèces de chauves-souris (Pipistrelle, Sérotine ou Oreillard gris..) qui utilisent l'île pour chasser.

Les habitats naturels sont également très diversifiés. On recense au total pas moins de 3 habitats naturels protégés au titre de Natura 2000 : Les pelouses aérohalines dans lesquelles poussent notamment l'Armérie maritime et l'Orpin anglais ; La végétation de prés salés en périphérie de la lagune où évolue notamment la salicorne.

L'ÎLE VIERGE : UN LIEU EXEMPLAIRE DES GÎTES PATRIMONIAUX DU LITTORAL

Les gîtes du littoral forment un réseau d'hébergements, propriétés du Conservatoire du littoral, dont la vocation est d'encourager la restauration du patrimoine maritime et lacustre par un usage en gîte et de permettre au public de vivre une expérience au cœur des espaces naturels protégés.

Les gîtes du littoral invitent à découvrir ces espaces remarquables autrement qu'en simples visites à la journée. Ils proposent d'y dormir, prendre le temps d'une nuit ou plusieurs, en famille, entre amis, d'écouter les bruits à la tombée de la nuit une fois les promeneurs d'un jour partis, d'observer les étoiles loin de la pollution lumineuse, de se réveiller éblouis par la beauté du site, de se promener, de découvrir et d'avoir faim d'apprendre.

Ils sont un prolongement de la mission et un relais de l'action que le Conservatoire mène avec les gestionnaires des

sites, un moyen de communication et de sensibilisation qui sert à transmettre les valeurs que le Conservatoire et ses partenaires souhaitent partager avec les hôtes : l'authenticité des lieux, le plaisir de la découverte, la protection de la nature. Il est souhaité que l'expérience vécue par les hôtes dans les gîtes soit en mesure de les transformer en "ambassadeurs" de la protection de l'environnement.

Les gîtes représentent une vitrine de la préservation des écosystèmes littoraux et du patrimoine culturel, mémoire des fonctions passées et actuelles des rivages. Ils sont un outil de sensibilisation à l'environnement, à son respect et aux ressources qui doivent être consommées avec sobriété. La qualité de l'accueil et de l'expérience proposée doit donner envie aux hôtes de découvrir d'autres rivages, d'autres paysages, d'autres gîtes.

Chaque gîte est différent, il peut être emblématique ou être un bâtiment plus modeste intégré de longue date dans le paysage. Tous participent de la construction d'une identité littorale spécifique. Chacun est caractérisé par un récit qui lui est propre, lié à son histoire et au milieu dans lequel il se situe.

Cette diversité enrichit le réseau d'une variété d'expériences tout à la fois simples et uniques, faites d'imaginaire, dormir, comme à l'île Vierge, dans une maison de gardiens de phare en s'imaginant leur vie quasi monacale astreints à veiller le feu et à remplir carnets et registres, vivre des moments hors du temps, seul occupant d'une petite île.

La communauté de Communes du Pays des Abers est un membre actif du réseau des gîtes patrimoniaux du littoral.



**un séjour
éco-responsable**

Le vent, le soleil, la récupération des eaux de pluie et des équipements peu gourmands en énergie ont été privilégiés pour respecter ce site d'exception.

UN ECO-GITE D'EXCEPTION

Jusqu'en 2010, ce bâtiment abrita des générations de gardiens de phare.

Aujourd'hui, c'est votre tour de veille ... Séjournez dans ce bâti chaleureux, qui a su garder son âme d'antan. En poussant la porte, vous découvrirez un intérieur robuste et délicat de 150 m² : voûtes en pierres blanchies à la chaux, sol aux dalles de granit d'origine et aux parquets raffinés.

Point d'orgue du séjour... une porte, sur le palier des 4 chambres, qui mène jusqu'au sommet du petit phare, spot idéal pour savourer un lever et/ou un coucher de soleil, au cœur de cette coupole vitrée.

Pour 1, 2 ou 3 nuits... jouez les gardiens de phare et profitez en famille ou entre amis à la nuit tombée (lorsque les visiteurs du jour seront partis), de la beauté sauvage de ce site d'exception. Et tout cela RIEN QUE POUR VOUS !



Thalasso Bretagne : des cosmétiques aux algues bretonnes

Thalasso Bretagne, née, à Plouguerneau en 1994, face à l'île Vierge, propose une gamme de cosmétiques riches en minéraux et en oligo-élément. Gel main, douche ou encore shampoing sont mis à la disposition des locataires, tout au long de leur séjour. Un savoir-faire 100% local !

TARIFS 2021 (capacité de 9 personnes max)

Tarif hors transport	Séjour 1 Lun. au mer. (2 nuits)	Séjour 2 Mer. au jeudi (1 nuit)	Séjour 3 Ven. au Dim. (2 nuits)
Pleine saison	800 €	550 €	800 €
Moyenne saison	650 €	450 €	700 €
Hors saison	500 €	350 €	500 €

Pleine saison : du 2 juillet au 31 août 2021

Moyenne saison : du 28 juin au au 1^{er} juillet,
du 1^{er} septembre au 30 septembre
et du 22 octobre au 7 novembre 2021

Hors saison : du 1^{er} au 21 octobre 2021

RÉSERVATION

www.abers-tourisme.com

TRANSPORTS

En Bateau

- Vedettes des Abers : www.vedettes-des-abers.com

En kayak ou en stand up paddle (excursion ou location)

- Centre de Voile de l'Aber Wrac'h : www.cvl-aberwrach.fr
- Centre Nautique de Plouguerneau : www.cn-plouguerneau.com
- Glaz Évasion : www.glazevasion.com
- Méli Mélo : www.kayak-finistere.fr

PLANNING PRÉDÉFINI

Les horaires indiqués sont susceptibles d'être modifiés, suivant la météo.
Les dates et les formules de séjour dépendent d'un calendrier prédéfini.

Juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre	
Allez : départ Castel Ac'h	Retour Départ Ile Vierge	Allez : départ Castel Ac'h	Retour Départ Ile Vierge	Allez : départ Castel Ac'h	Retour Départ Ile Vierge	Allez : départ Castel Ac'h	Retour Départ Ile Vierge	Allez : départ Castel Ac'h	Retour Départ Ile Vierge
1 M		1 J	10h30	1 D	11h30	1 M		1 V	16h
2 M		2 V	12h	2 L	12h30	2 J		2 S	
3 J		3 S		3 M		3 V		3 D	16h
4 V		4 D	14h	4 M	13h30	4 S		4 L	15h30
5 S		5 L	14h30	5 J		5 D		5 M	
6 D		6 M		6 V	15h30	6 L		6 M	16h30
7 L		7 M	14h30	7 S		7 M		7 J	16h30
8 M		8 J	14h30	8 D		8 M		8 V	17h
9 M		9 V	16h30	9 L	10h	9 J		9 S	
10 J		10 S		10 M		10 V		10 D	17h30
11 V		11 D	16h	11 M	10h	11 S		11 L	10h30
12 S		12 L	10h30	12 J	10h30	12 D		12 M	
13 D		13 M		13 V	12h	13 L		13 M	11h30
14 L		14 M	11h45	14 S		14 M		14 J	14h
15 M		15 J	11h	15 D		15 M		15 V	14h30
16 M		16 V	12h	16 L	12h	16 J		16 S	
17 J		17 S		17 M		17 V		17 D	15h
18 V		18 D	12h30	18 M	13h30	18 S		18 L	15h30
19 S		19 L	14h30	19 J	13h	19 D		19 M	
20 D		20 M		20 V	15h	20 L	16h30	20 M	16h30
21 L		21 M	14h30	21 S		21 M		21 J	16h
22 M		22 J	14h30	22 D		22 M	17h30	22 V	10h
23 M		23 V	16h30	23 L	19h	23 J	17h30	23 S	
24 J		24 S		24 M		24 V		24 D	11h
25 V		25 D	16h	25 M	10h30	25 S		25 L	10h
26 S		26 L	10h30	26 J	11h	26 D	18h	26 M	
27 D		27 M		27 V	12h	27 L	11h	27 M	11h
28 L	12h	28 M	12h	28 S		28 M		28 J	14h
29 M		29 J	11h	29 D	11h	29 M	13h	29 V	14h30
30 M	12h	30 V	10h30	30 L		30 J	14h	30 S	
		31 S		31 M				31 D	14h

Séjour 1 : du lundi au mercredi (2 nuits)

Séjour 2 : du mercredi au jeudi (1 nuit)

Séjour 3 : du vendredi au dimanche (2 nuits)

IMPORTANT : Ces horaires sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés selon les conditions météo ... La liaison maritime n'est pas comprise dans le tarif de réservation.

COMMENT VENIR DANS LE PAYS DES ABERS ?

À 35 minutes de Brest



VOL DIRECT DE LYON, BORDEAUX, MARSEILLE...

1h05 DE PARIS PAR AVION

Vol direct Paris-Brest
(Lignes régulières exploitées par les compagnies Transavia et Air France)
Puis, 20 minutes de l'Aéroport.

3H30 DE PARIS EN TRAIN

TGV direct Paris-Brest (toute l'année)
Puis, 40 minutes en voiture de la Gare SNCF.

2H30 DE RENNES PAR LA ROUTE

3H DE NANTES PAR LA ROUTE

CONTACTS PRESSE

ccomvous

Florence Clisson

06 15 91 17 32

fclisson@ccomvous.com

Port de Paluden-Bel Abri 29870 Lannilis



Communauté de Communes du pays des Abers

02 98 37 66 00

communication@pays-des-abers.fr

58, avenue de Waltenhofen 29860 Plabennec



Conseil régional
de Bretagne



Direction Régionale des
Affaires Culturelles



Conseil Départemental
du Finistère



Conservatoire
du Littoral



Ministère de
l'Intérieur



État (Préfecture
du Finistère) / DDTM



Commune de
Plouguerneau



Office de tourisme
du Pays des Abers



Société Nationale
pour le Patrimoine
des Phares et balises